

Albertville : elle lègue 300.000 euros à des chats

Par Anne Chovet et Romain Dèzèque, [France Bleu Pays de Savoie](#) et Bleu Mardi 27 décembre 2016



La commune d'Albertville a annoncé en cette fin d'année qu'une habitante morte en janvier dernier a légué tout son argent à la municipalité. Mais avec une condition.

Les chats errants d'Albertville peuvent ériger un autel à Eugénie Bernier. Cette habitante disparue en janvier dernier à 92 ans a légué son appartement (estimé à environ 100.000 euros) et 200.000 euros à la mairie. Elle a mis une condition : ce legs doit servir "au bien-être et à l'entretien des chats". Cette vieille dame a fait ce choix car elle faisait du bénévolat au sein d'une petite association qui s'occupait d'animaux mais avec très peu de moyens.

Le maire d'Albertville, Martine Berthet, vient d'annoncer ce legs en conseil municipal. Elle fait savoir qu'elle utilisera cette somme à bon escient. La municipalité tranchera d'ici six mois.

"Nous n'avons pas de refuge pour chats, nous pourrions peut-être en construire un", Martine Berthet

Les chats errants n'ont plus de souci à se faire, rien qu'avec 100.000 euros, et à 5 euros le gros paquet de croquettes, ils auront droit à 20.000 paquets !